

## LYCEE PROFESSIONNEL version 2.019 : vers une réforme de plus ?

Insérer les lycées professionnels au sein de campus ou de réseaux, revoir la liste des bacs professionnels et rendre leurs intitulés plus compréhensibles, remanier les trois années du lycée : voici les grands axes présentés par Jean-Michel Blanquer le 28 mai dernier à grand renfort de communication, dans la cour même du ministère de l'Éducation Nationale. Ce dernier entend revaloriser la voie professionnelle à l'école, n'hésitant à qualifier cette réforme de « *deuxième priorité* » après celle du primaire et le 28 mai de « *jour le plus important* » de son mandat....en attendant les suivants, au SUNDEP-Solidaires, nous souhaitons faire un point sur cette annonce et sur la réforme qu'elle induit.

### - **Ce qui va changer :**

Concrètement cette réforme s'inspire d'un rapport de la députée LREM Céline Calvez et du chef étoilé Régis Marcon<sup>(1)</sup>. Elle s'appuie sur trois principaux leviers et devrait commencer à être mise en place à la rentrée 2019 sous forme d'expérimentation : c'est dire si elle semble soumise à un ensemble de conditions pas encore assurées !

Parmi ces pistes, la création de **campus professionnels**, véritable marotte gouvernementale (lire notre article de Mars à ce sujet<sup>(2)</sup>) : « Il y aurait des campus, des lieux agréables pour travailler » avec pêle-mêle « *un lycée, un centre d'apprenti-es (CFA), pourquoi pas un incubateur d'entreprises, un internat...un bout d'université pour créer une synergie...* ». Pour mener à bien ce projet ambitieux, le ministre promet 50 millions d'euros sans qu'aucune précision ne soit apportée quant au financement effectif, par le biais des régions, déjà largement partie prenante au sien des lycées professionnels, actuellement ?

Le deuxième axe de la réforme concerne **la carte des formations** qui devront être plus lisibles et affiliées à des familles de métiers. Mieux tenir compte de l'offre et de la demande en quelque sorte. Ainsi les filières les moins « insérantes » ainsi que les moins plébiscitées seront transformées voire supprimées (on pense ici au BAC Pro GA, Gestion et Administration par exemple).

Enfin, le parcours des élèves lors des trois années de lycée va lui aussi être revu. C'est ainsi l'architecture interne des formations qui va être modifiée : vers **une spécialisation des élèves seulement en classe de première** ? En effet si la classe de seconde restera celle d'une seconde pro, l'enseignement y sera moins spécialisé. A l'instar de leurs camarades des filières générales, les élèves de seconde pro passeront eux/elles aussi un test de positionnement (numérique et bilan des acquis).

A noter que tous-tes les lycéen-nes devront, à l'issue de leur cursus, produire un chef-d'œuvre, une application concrète de leurs enseignements.

### - **Vers un Bac Pro en deux ans ?**

Après être déjà passé de quatre à trois ans afin de s'aligner aux autres bacs, technologiques et généraux, sous l'ère Darcos en 2009 avec les suppressions évidentes de postes d'enseignant-es qui s'en étaient suivies, la spécialisation en classe de première laisse augurer, in fine, la réduction d'un an de la filière professionnelle.

Paradoxe cette annonce car comment lire une revalorisation du lycée professionnel si on dé-professionnalise la classe de seconde ?

## **- Vers un transfert Lycée Pro/apprentissage ; Education National/Ministère du Travail ?**

Par cette réforme, on peut craindre que l'Etat se désengage de la fonction publique, de l'enseignement et donc de l'Education Nationale au profit de l'apprentissage, géré par le patronat<sup>(2)</sup>. Un sacré cadeau pour le MEDEF, c'est sûr !

Comment envisager former ensemble, au sein d'une même classe des jeunes issu-es de l'apprentissage, en stage une semaine sur deux avec des jeunes qui suivront un cursus classique, en lycée professionnel ? Il est, en effet, impossible de trouver un rythme de travail en commun !

## **- Quid des enseignant-es de lycée professionnel ?**

Ils/elles semblent être les grand-es absent-es de cette réforme pour laquelle ils/elles n'ont pas été consulté-es. Pour les associer à ces réflexions autour d'une question pour laquelle ils/elles sont expertes, il faudrait les écouter. Or, c'est de moins en moins le cas puisque le gouvernement tient à réduire l'audibilité des syndicats d'enseignant-es au Conseil Supérieur de l'Education, au sein des différentes commissions paritaires existantes.

Rien n'est dit non plus les concernant au sujet des conditions de travail rendues de plus en plus difficiles générant dans ce secteur de la profession de nombreux « burn-out » surtout lorsque les effectifs des classes sont importants.

De plus « le développement de l'apprentissage, la mixité des parcours et des publics sont une menace sur le statut des professeurs de lycées professionnels, les 18 heures hebdomadaires, et les formations sous statut scolaire ». Des pertes d'heures, il y aura. On évoquait plus haut des filières qui pourraient disparaître (Bac Pro GA). L'affaiblissement du bac pro qui va en résulter, soulignant que les enseignements généraux vont perdre entre 13 % (lettres-histoire) et 40 % (langue vivante 2) de leurs horaires d'enseignement.

Peut-on véritablement revaloriser en faisant des économies ? Ce dont le ministre ne parle jamais c'est que le niveau des élèves de fin de 3<sup>ème</sup> repose essentiellement de leur origine sociale, en corrélation avec le niveau de diplôme des parents. L'orientation et le milieu social entretiennent de facto une relation faite d'implicite fonctionnement sur des jeux de représentation encore très prégnants<sup>(3)</sup>. Ce n'est pas en coupant les moyens aux conseiller-es d'orientation, courroie de transmission essentielle des informations vers les élèves des milieux les plus défavorisés que l'égalité tant réclamée par nos gouvernants sera assurée !

(1) « La voie professionnelle : viser l'excellence ». Rapport remis le 22 février 2018 par Céline Calvez députée LREM et Régis Marcon, cuisinier restaurateur trois étoiles.

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/Fevrier/29/5/Rapport\\_Voie\\_professionnelle\\_2018\\_901295.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Fevrier/29/5/Rapport_Voie_professionnelle_2018_901295.pdf)

(2) « Apprentissage et formation professionnelle : quels enjeux ? »

[http://www.sundep.org/ecrire/?exec=article&id\\_article=1693](http://www.sundep.org/ecrire/?exec=article&id_article=1693)

(3) Le lycée professionnel et son public » Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle soutenue en décembre 2014 par Abir Ahma : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01249567/document>

